

www.cgt16.fr

■ EDITO P 01

■ PORTRAIT P 03

- Méлина BOURINET

■ VIE SYNDICALE P 04

- DLAJ : Mandatements.
- Réunion Publique du 14 juin.
- Déploiement, syndicalisation : Le TRACT.
- Journée d'action du 12 septembre.

■ ACTU P 10

- DCNS change de nom.

■ LA PAROLE AUX SYNDICATS P 12

- La CGT Leroy-Somer

■ PAGE CULTURELLE P 14

■ AGENDA P 15



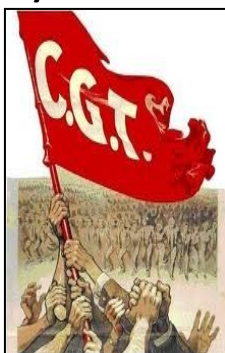
Sophie Gallienne, Secrétaire Départementale
En charge du suivi des élections professionnelles

L'Union départementale CGT de Charente vous souhaite de bonnes vacances.

Les VACANCES !

Ce mot magique qui déride les visages et y inscrit contentement et félicité ! Être en vacances, c'est en quelque sorte **entrer dans la VACANCE, le vide**, c'est évacuer ces locataires encombrants que sont nos soucis habituels, pour faire le plein d'énergie, de santé et de bonne humeur !

Mais comment parler des vacances sans parler de l'origine des Congés Payés !!!



Un acquis social obtenu par la CGT !

Grâce aux mouvements de grèves et occupations des usines : plus de 2 millions de travailleurs revendiquent de meilleures conditions de travail.

La France est paralysée et le patronat est dans l'obligation d'ouvrir des négociations.

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, à l'hôtel Matignon à Paris, sont officiellement signés les accords dits de Matignon, entre le Président du Conseil, Léon Blum, la Confédération Générale du Patronat français et la CGT.

Ces accords prévoient la généralisation des conventions collectives, la création des Délégués du Personnel et une augmentation de 12 % des salaires. Cependant la mémoire des français ne retiendra que la semaine des 40 heures et l'octroi de deux semaines de congés payés qui leur permettront de partir en vacances dès l'été 1936 (une première pour une très grande majorité d'entre eux).

Alors avant la journée nationale programmée le 12 septembre contre la réforme du code du travail engagée par le gouvernement.....

Profitez de vos vacances pour vous ressourcer, lire, dormir, s'amuser, nager, marcher et faire le plein de bonheur !



T.U.S.C

Mensuel d'information de l'Union Départementale des syndicats CGT
Imprimé par l'Union Départementale CGT de la Charente
Direction de publication Samantha DUMOUSSEAU
Commission Paritaire 1119 S 07263

Union Départementale CGT de la Charente
10 rue Chicoutimi - Ma Campagne
16000 ANGOULEME
Tel : 05 45 38 11 48

Contact secrétariat : ud-cgt16@orange.fr
Contact site : siteweb@cgt16.fr
<http://www.cgt16.fr>



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

Crédit photo : Gerhard Linnekogel / Eyease.

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr



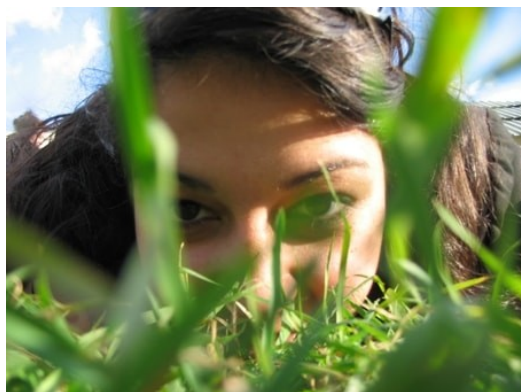
Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.

Méline BOURINET



Concours qu'elle rate ! Elle exerce alors plusieurs petits boulots et continue en parallèle la prépa au concours qu'elle obtiendra finalement en juin 2006..

En septembre 2006, elle intègre l'Institut Régional des Travailleurs Sociaux, à Talence, dont elle ressortira deux ans plus tard, diplôme en poche. S'en suit une période de galères, un poste de pionne au lycée Jean Caillaud à Ruelle pendant deux ans.

Le 30 avril 2012, Méline rentre enfin à l'hôpital de la Rochefoucauld.

C'est ici qu'elle aura ses premiers contacts avec la CGT qui lui vient en aide, en la renseignant, suite à des problèmes avec son encadrement.

En 2015, élections professionnels à l'hôpital, Méline n'est pas syndiquée, mais elle souhaite quand même participer à la campagne électorale en apportant son soutien matériel.

Elle finira par se syndiquer, suite aux élections.

Tout de suite, elle entre en responsabilité dans la structure puisqu'elle intègre la commission exécutive du syndicat.

Elle sera ensuite mandatée par son syndicat pour présenter sa candidature à la commission exécutive de l'Union Départementale.

Méline est plutôt discrète en réunion de la C.E de l'UD, c'est parce que, dit-elle, elle est en phase d'observation. Gageons que, passée cette phase, elle saura exprimer ses opinions et celles de son syndicat.

A moins que de lointains horizons ne l'appellent

En tout cas, nous souhaitons la bienvenue à Méline !

Méline est née le 3 avril 1986 à Soyaux. Son papa est artisan horticulteur paysagiste, il a commencé à travailler à 14 ans et, aujourd'hui, à 73 ans, il n'a toujours pas déposé tabliers et sécateurs, conditions de retraite obligent !

Sa maman, est Chef à domicile, ce qui lui permet d'allier passion et travail.

Méline est détentrice d'un BEP Service à la personne, ce qui lui a d'ailleurs permis d'effectuer son premier stage au foyer d'accueil médicalisé Pierre Mourier, à la Rochefoucauld où elle a découvert le métier de moniteur éducateur.

Forte de ce diplôme et décider à suivre son chemin, Méline refuse alors d'aller vers le baccalauréat et préfère rentrer à l'IFSI (Institut de formation aux Soins Infirmiers) en prépa au concours des travailleurs sociaux.

MANDATEMENTS

CANDIDATURES PRUD'HOMMES

L'UD CGT DE LA CHARENTE DISPOSE DE 14 SIÈGES

La répartition dans les sections est la suivante :

SECTION COMMERCE : (5 sièges) - 2 femmes et 3 hommes

NOM/PRENOM	UNION LOCALE	SYNDICATS
Joël DOUTRE	Angoulême	USR
France GUICHARD	Cognac	VEOLIA
Béatrice Metayer	Ruffec	FAPT
Eric EGRETEAU	Angoulême	FAPT
Séverine PENAS	Ruffec	MULTIPRO CGT RUFFEC

SECTION INDUSTRIE : (5 sièges) - 2 femmes et 3 hommes

NOM/PRENOM	UNION LOCALE	SYNDICATS
Laurent DELIAS	Charente Limou-sine	TERREAL
Laurent MOTARD	Angouleme	MINES et ENERGIE
Brigitte BONNEAU	Angoulême	SCHNEIDER ELECTRIC
Anne-Laure MERTENS	Horte et Tardoi-re	MINES et ENERGIE
Woody FOUCHONNET	Cognac	VERALLIA

SECTION ACTIVITES DIVERSES : (3 sièges) / 2 femmes et 1 homme

NOM/PRENOM	UNION LOCALE	SYNDICATS
Gwladys AUDUBERT LA-LANDE - APEC	Sud Charente	APEC
Christel GOMBAUD	Angoulême	SMGA
David BRENON	Angoulême	CAF

SECTION AGRICULTURE : (1 siège) / 1 femme

NOM/PRENOM	UNION LOCALE	SYNDICATS
Nathalie PRIORE	Angoulême	CREDIT AGRICOLE

DEFENSEURS SYNDICAUX

NOM Prénom	SYNDICATS / UNION LOCALE
BOURLAND Freddy	ARTS ENERGY / UNION LOCALE d'ANGOULEME
LAFARGE Dominique	SCA HUGUES NICOLLET SOCIETE / UL CHARENTE LIMOUSINE
GENTY Philippe	HERTUS / UL d'ANGOULEME
LACOURARIE Patrick	ARTS ENERGY / UL d'ANGOULEME
AUDIDIER Renaud	VERALLIA / UL DU COGNACAI
DAUDET Corinne	BASE INTERMARCHE LEMI ANAIS / UL DE RUFFEC

CONSEILLERS DU SALARIES PAR ULs**UNION LOCALE DU GRAND ANGOULEME**

NOM	PRENOM	SYNDICAT
DA GUIA	Julien	DCNS RUELLE
DEBOEUF	Michel	RETRAITÉS Interpro
DUROUEIX	Marie Laure	COMMERCE ULGA
GENTY	Philippe	HERTUS
MERONI	Christophe	EIFFAGE ENERGIE
MORABITO	Pierre	LT AQUA +
NICOLAS	Cyrille	VERIPLAST
TIXEUIL	Patrick	RETRAITÉS Interpro
POMETTI	Aldo	HAMELIN

UNION LOCALE DE RUFFEC

NOM	PRENOM	SYNDICAT
ABREU DA CUNHA	David	TRANSPORTS VOIRON
AZZOUG	Michel	HAMELIN
MAGNERON	Jean Noël	BASE INTERMARCHÉ LEMI ANAIS
TAMISIER	Gérald	LEROY SOMER

UNION LOCALE SUD CHARENTE

NOM	PRENOM	SYNDICAT
CLOUET	Claude	VENTHENAT
DUSSOL	Frédéric	DAVIGEL
GUENARD	Sandrine	AIDE A DOMICILE

UNION LOCALE DE COGNAC

NOM	PRENOM	SYNDICAT
CORNEAUD	Loïc	VENTHENAT
JOLIVET	Guillaume	LEROY SOMER
LANGE	Eric	VERRIERS ET CERAMISTES
THOMAS	Maryvonne	VERRIERS ET CERAMISTES

UNION LOCALE CHARENTE LIMOUSINE

NOM	PRENOM	SYNDICAT
FONTAINE	Séverine	COMMERCE
LAFARGE	Dominique	SCA HUGUES NICOLLET SOCIETE
PASCAUD	Christian	TERREAL
RITA	Romain	HERTUS
TOMMASINO	Florence	Sans emploi

Réunion publique du 14 juin 2017

La commission exécutive de l'Ud réunie le 24 mai dernier avait décidé d'interpeller les candidats à la députation, qualifiés pour le 2ème tour des élections législatives, sur l'emprise territoriale de l'UD, la Charente.

L'idée était de permettre, au cours d'une soirée débat, aux militants CGT d'échanger leurs points de vue avec les candidats et de leur amener des éléments de réflexion sur des thèmes nous intéressant au premier plan tels que :



Thierry SEBIRE,
Secrétaire UD
à la communication

La santé, les transports, l'éducation, l'énergie, la protection sociale,... et toutes les préoccupations des Charentais, liées à l'avenir de nos Services Publics de proximité.

L'invitation a donc été lancée auprès de Thomas MESNIER : Candidat 1^{ère} circonscription, Martine BOUTIN : Candidate 1^{ère} circonscription, Sandra MARSAUD : Candidate 2^{ème} circonscription, Daniel SAUVAITRE : Candidat 2^{ème} circonscription, Madeleine NGOMBET : Candidate 3^{ème} circonscription, Jérôme LAMBERT : Candidat 3^{ème} circonscription.

Trois d'entre eux ont répondu présent, Daniel SAUVAITRE - UDI, Martine BOUTIN - France Insoumise et Jérôme LAMBERT . Thomas MESNIER ne pouvait pas participer à ce débat.

Une trentaine de personnes était également présente, des camarades des syndicats de l'énergie, de la FAPT (Poste et Télécom), des hôpitaux, de la SNCF, de la CAF, de la CPAM, de l'ADMR, des retraités, de l'Education Nationale, des douanes, des Territoriaux, etc... qui ont alimenté le débat, en apportant des éléments précis dans leur domaine professionnel respectif, incitant chacun des prétendants à la députation présent, à se positionner et à expliquer les choix qu'il ferait en cas d'élection.

Mr Lambert devant même expliqué et commenter les siens, sur l'exercice précédent...

Le débat fut courtois et respectueux avec parfois quelques éclats de voix de camarades exaspérés par les réponses de tel ou tel candidat.

Une soirée qui aura au moins permise de porter les revendications de la CGT devant des futurs députés qui sont ressortis éclairés et enrichis de constats et propositions concrètes à porter à l'assemblée nationale.

L'avenir nous dira ce qu'ils en feront mais nul doute qu'il faudra quand même s'organiser et descendre dans la rue pour nous faire entendre !....

DEPLOIEMENT, SYNDICALISATION



Je me mobilise avec la CGT pour mes droits !

Macron a d'ores et déjà annoncé la couleur de ses réformes. Au programme : destruction des droits des salariés et attaques généralisées contre le monde du travail, fonctionnaires, retraités et privés d'emploi inclus. Ce gouvernement soit disant représentatif de la « société civile » reste bien le gouvernement du patronat, comme en témoigne la nouvelle ministre du travail organisatrice de multiple plan de licenciements lorsqu'elle était dirigeante d'entreprise du CAC 40 ou son directeur de cabinet, tout droit sorti du Medef.

Ce que veulent Macron et son gouvernement

- ☞ **Contre les salariés du privé**
 - ✓ Réforme du code du travail et aggravation par ordonnances de loi El Khomri dite « loi travail »
 - ✓ Limitation des indemnités versées aux salariés par les Prud'hommes
- ☞ **Contre les privés d'emploi**
 - ✓ Réforme de l'assurance chômage pour diminuer les droits, notamment des seniors, et modification des règles de calcul pour diminuer les prestations
- ☞ **Contre les fonctionnaires et les services publics**
 - ✓ 120 000 suppressions de postes, en plus de celles des années passées
 - ✓ Poursuite du gel de rémunération
 - ✓ De nouveaux milliards de coupes budgétaires au détriment des dépenses socialement utiles
- ☞ **Contre les retraités**
 - ✓ Démolition du système collectif et solidaire de retraite par répartition et passage à un système individuel de retraite par point
 - ✓ Augmentation de la CSG

Liste non exhaustive

Ce que revendique la CGT pour tous !

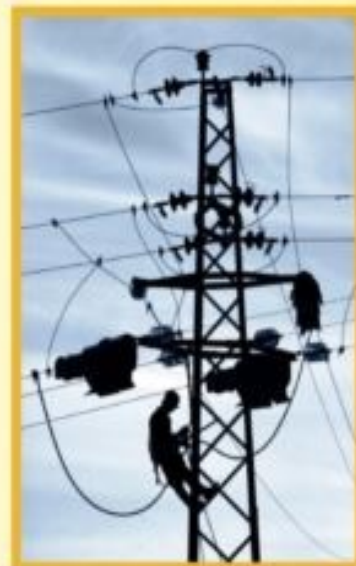
- ☞ **Hausse du SMIC à 1800 euros bruts**
- ☞ **Hausse des pensions de retraite et des minima sociaux sur la base de cette proposition de SMIC**
- ☞ **Retraite à 60 ans avec taux de remplacement à 75% minimum du SMIC**
- ☞ **Renforcement de la Sécurité sociale**
- ☞ **Code du travail simplifié renforçant les droits des salariés**
- ☞ **Plan de reconquête et de développement des services publics**

Ne laissons pas ce gouvernement massacrer nos droits sociaux, organisons nous, mobilisons-nous, syndiquons nous à la CGT, pour faire reculer les plans de Macron.



L'IRCAF Réseau

est un organisme indépendant.



- **PROFESSIONNALISÉ** dans :

- l'analyse des situations et des conditions de travail, leurs conséquences sur la santé physique et mentale.
- la prévention des risques psychosociaux et des TMS.

- **COOPÉRANT** avec le réseau ANACT, les DIRECCTE, la CARSAT, la médecine du travail, l'Université de Provence, le CNAM.

- **AGRÉÉ** par le Ministère du Travail.



- **HABILITÉ** par l'association OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés) pour intervenir dans la prévention des risques psychosociaux dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

- **HABILITÉ** pour la formation des représentants du personnel (CE, CHSCT et DP).

- **Ayant de SOLIDES RÉFÉRENCES** auprès des entreprises publiques et privées, des services et des collectivités territoriales et de santé.



Institut de Recherche Conseil Audit Formation

13 place du Coudoulié
30660 GALLARGUES

Tél/Fax 04 66 88 38 79

80 rue de Paris
93100 MONTREUIL

Tél/Fax 01 42 87 57 65

www.ircaf-reseau.fr

contact@ircaf-reseau.fr

Pour faire du 12 septembre la journée contre la réforme du code du travail

Malgré une abstention historique, les élections législatives ont donné une large majorité au parti présidentiel. Le gouvernement a donc toutes les cartes en mains pour mettre en œuvre sa politique de destruction, minutieuse, de décennies de conquêtes sociales. Le Medef se frotte les mains !

Le calendrier du gouvernement est le suivant :

Du 24 au 28 juillet : Examen du texte par le parlement, puis vote de la loi d'habilitation permettant de légiférer par ordonnances.

Août : Rédaction des ordonnances.

20 septembre : les ordonnances seront prises en Conseil des Ministres.

Le gouvernement a engagé des rencontres avec les organisations syndicales et patronales sur la réforme du droit du travail. Chaque organisation est reçue individuellement, en tout et pour tout six fois une heure, pour 120 ans d'histoire sociale ! La CGT a décidé de participer à ces réunions avec un double objectif :

- avoir une législation du travail renforçant les droits de l'ensemble du monde du travail (salariés et non-salariés) ;
- dénoncer l'idée selon laquelle les droits collectifs seraient responsables du chômage.

Sur la base d'un document de 15 pages, la CGT a mis sur la table des propositions allant dans ce sens. Personne ne peut donc évoquer la désertion et le refus de discuter de la CGT dans ce processus.

Où en est-on à ce jour ? D'un côté, les syndicats sont reçus sans que le ministère ne dévoile précisément ses intentions. De l'autre, il faut lire la presse pour découvrir les principales mesures du futur projet de loi. On y apprend, par exemple, qu'un CDI de « projet », dans la droite ligne du CPE (Contrat Première Embauche) rejeté par la rue en 2006, serait créé pour allonger dans le temps la précarité et pour supprimer toutes contraintes financières pour les employeurs. Ce n'est ni plus ni moins qu'une vieille revendication du Medef. On y apprend également qu'il serait laissé la possibilité de licencier des salariés qui refuseraient d'adapter leur contrat de travail à un accord d'entreprise, même minoritaire. Dès lors, un salarié refusant une baisse de son salaire prévu dans un accord serait licencié sans possibilité de recours. Et la liste est longue...

Alors que 70% de l'opinion publique et une majorité de syndicats ont rejeté la loi dite El Khomri, ce gouvernement veut écrire une loi pire que la précédente ! La CGT refuse de servir d'alibi ou de faire-valoir dans le cadre d'un dialogue social pipé d'avance. Nous refusons d'ores et déjà d'entendre dire fin septembre que les ordonnances, présentées par le gouvernement, auraient été co-élaborées avec les syndicats. C'est pourquoi notre organisation a lancé une campagne d'information, de débat mais aussi de mobilisation dans les services, les entreprises et les territoires, dans le public comme dans le privé. Ces initiatives se prolongeront tout l'été car il n'est pas question d'accepter ce marché de dupes.

La CGT considère que la mobilisation doit s'amplifier, s'ancre sur tous les lieux de travail, dans un cadre unitaire le plus large possible. La rentrée de septembre doit être la traduction des résistances, du mécontentement et d'une volonté de changement en matière économique et sociale.

C'est pourquoi la CGT propose de faire du 12 septembre, une journée d'action et de grève dans toutes les entreprises et services, publiques-privées.

DCNS change de nom !

Mercredi 28 juin 2017, le PDG de DCNS, Hervé GUILLOU, annonçait à l'ensemble des personnels du groupe, réunis sous chapiteaux avec café et petits fours, le changement de nom de notre entreprise.



Thierry SEBIRE,
Secrétaire UD
à la communication

Comble de cynisme, c'est à l'occasion de la sortie d'un livre retraçant quatre cent ans d'histoire de la construction navale en France et faisant la part belle à DCAN, DCN, DCNS, qu'il a annoncé ce nouveau nom, invoquant le handicap de notre identité actuelle pour faire commerce de bâtiments de guerre !

Dans son discours, le PDG a évoqué la « **souveraineté de nos clients** », là où, nous, la CGT parlons de la **souveraineté de la France !!!**... Et d'ajouter : « **j'ai du mal à répondre à des clients qui pensent que DCNS signifie Direction des Constructions Navales Services** » etc Comme s'il avait honte de cette référence à l'ex-Direction des Constructions Navales

De toute évidence, le PDG Guillou n'a aucun respect pour tout le labeur accompli par les générations passées, qui travaillaient effectivement pour la souveraineté de la France !

Il oublie également que si aujourd'hui dans cette entreprise, on fabrique et on vend encore des bateaux, c'est grâce à ceux qui, avant la privatisation et l'enclenchement du processus de destruction de l'entreprise, ont donné leurs lettres de noblesse à nos établissements.

Ci-contre, le communiqué de la CGT DCNS distribué aux personnels pendant la sauterie, sur tous les sites Français de DCNS.



DCAN, DCN, DCNS ?

Comme si on avait besoin de ça...

La Direction Générale a donc décidé de changer le nom de notre entreprise. Visiblement, pour une poignée de nos dirigeants, il semble que ce soit la priorité actuelle... Une fois de plus, il est navrant de constater la distance existant entre des personnels, attachés à leur entreprise et son histoire, en prise avec des difficultés quotidiennes dans le cadre de leurs missions, et une Direction Centrale qui décrète, assène, impose, sans jamais tenir compte de l'avis de qui que ce soit.

S'il n'était pas actuellement une mode de renommer les choses pour faire croire qu'elles évoluent (TGV devenu inOUI, GDF devenu ENGIE, ERDF devenu Enedis, etc.), nous aurions pu concéder un peu d'imagination à nos dirigeants ! Même pas...

À-t-on besoin de rajouter à cela, le coût de l'opération ? Avec 3 millions d'€ annoncés, et cela juste pour le changement de nom, combien de dizaines de millions d'€ va coûter l'opération globale ? Changement des tenues de travail, de tout ce qui est aujourd'hui siglé DCNS (Panneaux, bâtiments, droit et propriété industrielle/intellectuelle, plans, documents, produits dérivés, etc).

N'étant pas à une contradiction près, notre PDG a donc décidé d'annoncer le nouveau nom de DCNS, sensé tirer un trait sur l'histoire de DCNS devenue ringarde aux yeux de certains visionnaires, dans le cadre de cérémonies célébrant cette même histoire. Quel cynisme...

Ce n'est un secret pour personne, la CGT est très attachée aux "fondements politiques et historiques" qui ont présidés à la création de notre entreprise. Si DCNS s'est d'abord appelée DCAN, puis DCN, c'est pour des raisons très simples mais fondamentales :

La mission première de nos aïeux était de répondre aux besoins de notre pays, notamment en fournissant à la Marine Nationale les équipements nécessaires à ses missions. Ce changement de nom, vient une nouvelle fois porter atteinte à cette vision.

En la matière, les choses sont effroyablement binaires. Choisir l'option du business, de la libre circulation des armes, c'est faire le choix de la multiplication des conflits dans le monde et de l'accroissement de la misère et de la souffrance des peuples.

C'est cela faire de la politique au sens noble du terme et il est grand temps que notre actionnaire principal se remette à en faire, histoire de ne pas laisser quelques financiers faire n'importe quoi...

Face au fric et aux profits, la CGT choisit sans hésitation l'indépendance et la souveraineté de notre pays, seuls garants de notre style de vie, de nos valeurs, etc.

C'est d'ailleurs ce qui nous éloigne des premiers dirigeants de DCNS et de leurs partenaires privilégiés, nous en sommes très fiers et continuerons dans ce sens.

DCNS, ses fabrications, ses personnels, n'ont rien de commun, rien de banal. Il faut que cela reste ainsi, cela va dans le sens de la paix et de l'intérêt commun.

DCNS, le 27 juin 2017.

- La Parole aux syndicats - Le syndicat CGT Leroy-Somer

Le syndicat CGT Leroy Somer c'est quoi ?

En Charente, le syndicat rayonne sur 6 sites : Mansle, Gond-Pontouvre, les Agriers, Sillac, Rabion et la Fonderie. Ce sont 71 camarades qui portent les valeurs de la CGT sur ces sites.



Durant ces 2 dernières années, le syndicat **CGT Leroy Somer** s'est toujours positionné pour les décisions stratégiques de l'entreprise, après avoir consulté les salariés. Acteur important dans le dialogue social, les camarades en responsabilités du syndicat **CGT Leroy Somer** ont rencontré la Direction de l'entreprise à 26 reprises concernant le Comité Central d'Entreprise, les négociations annuelles, l'égalité femme/homme, l'écriture du règlement intérieur et la réécriture des accords d'établissement.



Sandrine Barraud,
Secrétaire Générale de l'Union Locale CGT du grand Angoulême
Secrétaire de l'UD CGT 16

Aujourd'hui, de nouvelles luttes se dessinent pour le syndicat avec les négociations de la Convention Collective de la Métallurgie.

Acteur fort dans la vente de Moteur Leroy Somer, un groupe de camarades du syndicat **CGT MLS** a été jusqu'au Ministère du Travail pour interpellier les politiques dans le cadre de la vente de l'entreprise et ainsi porter les propositions de la **CGT**.

Acteur fort de mobilisation dans le cadre des luttes et notamment dans le cadre des manifestations contre la « **Loi Travail** ».



- La Parole aux syndicats -

Le syndicat **CGT Leroy-Somer** s'engage à créer un rapport de force à tous les niveaux du salariat pour éviter la perte de conquits durement gagnés par les anciens.

Être au premier rang des négociations est très important pour l'avenir des métallurgistes qui risquent de voir disparaître leurs primes d'ancienneté, le statut de cadre, les primes de panier et la non reconnaissance des diplômes de l'éducation nationale...



Durant le précédent mandat, le syndicat **CGT Leroy Somer** a essuyé des coups durs avec des Camarades poursuivis en justice suite à la grève de 2014-2015, le départ en retraite de plusieurs camarades et malheureusement la disparition brutale de l'un des leurs.

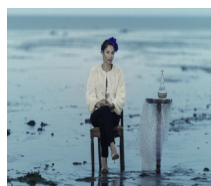
Depuis le dernier congrès du syndicat **CGT Leroy Somer** qui a eu lieu le 9 mars 2017, une nouvelle équipe se dessine et entend donner un nouveau souffle au syndicat qui travail sur la syndicalisation et tente de renouveler la confiance sur les sites ou nous sommes en retrait même si une grande majorité des salariés ont renouvelé leur confiance en votant **CGT**.



Ces sites en difficultés devront mener un travail d'information et de syndicalisation pour retrouver la confiance des salariés.

Le syndicat **CGT Leroy Somer** reste majoritaire sur 3 sites (Mansle, Gond-Pontouvre et la Fonderie).

A VOIR, À LIRE, À ÉCOUTER POUR L'ÉTÉ...



A ÉCOUTER...

une Nuit philharmonique en tournée, **Delphine Coutant**

Delphine Coutant poursuit ses explorations sonores entre chanson, classicisme et art contemporain avec La Nuit Philharmonique, plongée envoûtante dans la nuit mentale d'une artiste visionnaire qui parcourt la France cet été pour une série de concerts pas comme les autres.

A l'instar de chanteuses comme Camille ou Claire Diterzi, Delphine Coutant poursuit une œuvre libre, originale affranchie et riche d'un imaginaire étrange. Avec ce cinquième album, La Nuit Philharmonique, Delphine Coutant s'aventure vers les profondeurs du rêve et de la nuit, climats propices à ses histoires à dormir debout et à faire naître le trouble musical. Matthieu Ballet, connu pour son travail d'arrangeur auprès de Miossec, Alain Bashung, Alexis HK, Ignatus, et Thomas Fersen, sertit chaque titre d'un climat aussi étrange que profond comme sur Sables Instables ou Touché Coulé.

Le thème de l'eau, celui du sel, ne sont pas seuls à inspirer la chanteuse, qui nous fait basculer dans un monde proche de la folie dont on ressort ébloui par la voix douce de cette chanteuse, pianiste, et violoniste qui "guette les sables émouvants des gens." A ne pas rater cet été si vous avez l'occasion de la voir en concert.

A LIRE...

VERNON SUBUTEX, Virginie DESPENTES

Virginie Despentes achève sa trilogie de *Vernon Subutex* par un roman coup de poing. Les aventures de Vernon et de ses acolytes se teintent de l'actualité, entre attentats, montée de l'extrême droite et Nuits debout.

Nous sommes toujours dans un polar où file l'intrigue depuis la mort de la rock star Alex Beach avec des rebondissements inattendus. Ils le sont d'autant plus que Virginie Despentes teinte son dernier volet d'événements d'actualité des plus tragiques : les attentats de « Charlie Hebdo », ceux du Bataclan, les noyades sans fin des réfugiés...



LES DATES À RETENIR

Mardi 29 août : Réunion de rentrée confédérale à Montreuil

Mardi 5 septembre : CE UD

Jeudi 7 septembre : Comité Régional

Vendredi 8 septembre : Réunion du collectif formation

Mardi 12 septembre : Journée d'action interprofessionnelle

Jeudi 14 septembre : Réunion des nouveaux conseillers prudhommaux à l'UD

CONTACTS

Union Départementale CGT de la Charente

10 rue Chicoutimi - Ma Campagne - 16000 ANGOULEME / Tel : 05 45 38 11 48
Secrétariat de l'UD : ud-cgt16@orange.fr / Site Internet : www.cgt16.fr / Contact site : siteweb@cgt16.fr

Union Locale CGT du Grand Angoulême

6 Allée des Troènes - 16000 ANGOULÊME / Tel : 05 45 22 88 05 / Fax : 05 45 38 02 26
cgt.ul.angouleme@wanadoo.fr

Union Locale CGT du Cognaçais

3 - 5 rue Plumejeau - 16100 COGNAC / Tel : 05 45 35 36 17 / ulcgtcognac@wanadoo.fr

Union Locale CGT d'Horte et Tardoire

En cours de relance

Union Locale CGT du Ruffécois

20 rue de l'Hôpital - 16700 RUFFEC / Tel / Fax : 05 45 30 38 31 / ulruffec@cgt16.fr

Union Locale CGT du Sud Charente

Le Logis de Plaisance - ZA Plaisance - 16300 BARBEZIEUX
Tel / Fax : 05 45 78 21 99 / ulcgtsudcharente@wanadoo.fr

Union Locale CGT de Charente Limousine

Mairie d'Exideuil - 16150 EXIDEUIL
Tel / Fax : 05 45 84 09 35 / union-locale-cgt-chte-limousine@orange.fr



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

Crédit photo : Gerhard Linnekogel / Eyease.

En santé, la Macif s'engage pour favoriser l'accès aux soins à tous.

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible.

Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr



Essentiel pour moi



Les contrats santé proposés par la Macif sont assurés par des mutuelles relevant du Livre II du code de la mutualité et adhérentes à la Mutualité Française ou par des institutions de prévoyance régies par le Livre XI du code de la sécurité sociale.

MACIF: MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.